

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 11 septembre 2019 de M. Daniel Sormanni: «Eclairage de la plaine de Plainpalais en panne, et on attend longtemps!»

TEXTE DE LA QUESTION

L'éclairage de la plaine de Plainpalais est en panne depuis plusieurs semaines et les réponses apportées par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, signalées par un citoyen que je remercie, sont incomplètes, légères et pas rassurantes.

En effet, ces réponses nous annoncent des problèmes d'étanchéité liés à la première tranche des travaux de la plaine, lesquels seraient déjà défectueux. Inquiétant, quand on pense aux coûts faramineux des aménagements de la plaine, qu'il faudrait désormais refaire en partie. Par conséquent, je souhaiterais recevoir de M. Rémy Pagani des informations détaillées sur les éléments suivants:

- état des lieux des pannes de l'éclairage, des mesures prises et à prendre;
- date de rétablissement des éclairages;
- coûts détaillés des interventions;
- perspectives des rénovations à envisager, dans quels délais et à quels coûts.

En outre, il est passablement incongru et déplacé de demander en plein débat à un citoyen vertueux de faire part de ses remarques sur l'environnement par écrit.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En réponse à la question écrite QE-531, nous vous transmettons les éléments suivants.

L'état des lieux des pannes, ainsi que les dates de rétablissement de l'éclairage, sont les suivants.

Plusieurs pannes se sont produites, entre les mois de novembre 2018 et de juin 2019, concernant des projecteurs installés sur des grands mâts, côté avenue du Mail.

Un problème d'étanchéité sur trois projecteurs a été identifié. Les trois luminaires concernés ont été réparés en juillet 2019 et fonctionnent à nouveau correctement.

Parallèlement, une rangée de luminaires installés sur de petits mâts, côté avenue Henri-Dunant, entre le carrefour des Vingt-Trois-Cantons et le rond-point de

Plainpalais ne s'enclenchait pas correctement. Un raccordement défaillant sur le tableau électrique a été identifié. Les mesures ont été prises dans le courant du mois d'août 2019 et l'installation fonctionne à nouveau correctement.

Les coûts détaillés des interventions sont les suivants.

Les déplacements sur site des Services industriels de Genève sont compris dans le contrat d'entretien de l'éclairage public. Le coût des réparations (petit matériel et main-d'œuvre) liées à ces interventions s'élève à 5900 francs.

Les deux problèmes qui ont causé les pannes ayant été identifiés et résolus, il n'y a pas de rénovation à envisager.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani